

Code Unité	P.V	Année	Nmr Dossier Justice
01305	00223	2010	

N° pièce	N° feuillet
1	1/3

Analyse et références

OBJET : Observation rapprochée d'un Objet Volant Non Identifié, par une patrouille Gendarmerie.
Date : Dimanche 13 septembre 2009 entre 21 H 30 et 22 H 00.
Lieu : Commune de CHAHAINES 72340 (SARTHE)

Le 30 mars 2010 à 08 heures 30 minutes
Nous soussigné Mdl/Chef
Vu les articles L.3211-3 du code de la défense
Nous trouvant au bureau de notre unité au

rapportons les opérations suivantes :

PRÉAMBULE

Dimanche 07 février 2010 à 15 H 00, il est procédé à une enquête relative à l'observation d'un Objet Volant Non Identifié, par une patrouille Gendarmerie.

EXPOSÉ DES FAITS

Dimanche 13 septembre 2009, entre 21 H 30 et 22 H 00 (horaire approximatif), la patrouille Gendarmerie de la brigade territoriale de _____, constituée du Gendarme _____, OPJ, chef de patrouille (conductrice) et du Gendarme Adjoint Volontaire _____, APJA (passagère avant droit), effectuent un service de surveillance générale à bord du véhicule de dotation de l'unité (Trafic). En montant à faible allure dans le centre bourg de CHAHAINES, venant de LHOMME par la rue SAINT BLAISE (D 64), leur attention est attirée par un feu clignotant rouge situé au-dessus de la place de l'église. En s'approchant à allure réduite sur la place, ils constatent que cette lumière clignotante fait partie intégrante d'un énorme objet, parfaitement immobile et se sustentant silencieusement au-dessus de la mairie. Les militaires n'ont qu'une vue partielle de cet objet à cause de l'obscurité, du fait qu'il se trouve au-dessus de l'éclairage public et qu'il a un aspect foncé. Bien que l'objet ne possède aucun éclairage propre, hormis ses « feux de position », ils devinent néanmoins une masse imposante. Les feux en question, au nombre de deux, sont situés aux extrémités de deux parties ayant chacune une forme d'aile triangulaire, dépassant de part et d'autre de la mairie (place de l'église – rue de la forêt de BERCE). Les feux clignotent de façon asynchrone.

La visibilité des militaires est excellente. En effet, les conditions climatiques sont bonnes et l'objet est situé à proximité immédiate du véhicule.

Le Gendarme _____ s'arrête à proximité de la mairie, à hauteur de l'intersection formée par les routes D 64 et D 235. L'objet est toujours stationnaire au-dessus de la mairie. Elle essaye de voir l'objet à travers le pare-brise, le moteur du véhicule étant toujours en marche. Elle coupe finalement le contact en laissant les phares allumés et se penche à travers le pare-brise pour avoir une meilleure vue sur l'objet situé sur sa droite. De son point de vue, elle distingue partiellement un côté de l'objet, s'apparentant pour elle à un hexagone comprenant plusieurs angles et plusieurs côtés avec une partie renflée entre les angles et lui faisant penser au « radome » d'un avion radar. Le Gendarme Adjoint Volontaire _____, passagère avant droite, a une vue directe sur la partie inférieure de cette masse. De son point de vue, elle distingue « deux ailes triangulaires » avec les deux feux de « position » en bout d'ailes, relativement éloignés l'un de l'autre et augurant un objet de grande taille. Ce dernier lui fait penser à une sorte de « drone », en beaucoup plus gros.

Le GAV _____ baisse complètement sa vitre pour mieux voir et, après avoir sorti la tête par la portière, constate, étonnée, que l'objet en question ne fait aucun bruit, à proprement parlé. Elle entend juste un léger « vrombissement » provenant de l'objet. Elle n'a aucun doute quant à la provenance de ce bruit étant donné que le véhicule est arrêté, moteur coupé. L'autoradio ne fonctionne pas (il s'arrête automatiquement lorsque l'on coupe le contact) et personne ne parle sur la « conférence » à ce moment précis. De même, il n'y a aucun bruit dans le petit bourg, totalement désert à cette heure.

L' OPJ

Cette observation rapprochée, d'une durée d'environ cinq minutes, prend fin lorsque l'objet part lentement et sans bruit, vers le sud-est, en direction de LA CHARTRE SUR LE LOIR. Les militaires perdent aussitôt l'objet de vue, à cause de la proximité immédiate du restaurant et d'une prise de direction opposée au trafic (avant du véhicule orienté à l'ouest).

Il est à noter que les intéressés, interloqués et subjugués par cette observation, n'ont pas la présence d'esprit de prendre des photos, observant l'objet, depuis leur véhicule, jusqu'à son départ.

Les deux militaires sont dubitatifs et pour le moins perplexes. A aucun moment, ils n'ont ressenti une quelconque peur, voire de l'inquiétude, en observant de près cet aéronef inconnu. Ils sont, par contre, stupéfaits et ont du mal à comprendre et réaliser ce qu'ils viennent d'observer. Ils pensent tous les deux avoir observé une « sorte d'engin militaire ou d'avion militaire faisant un exercice de nuit » sur le secteur.

Le Gendarme redémarre le trafic (le véhicule, le système de communication radio RUBIS et le terminal informatique embarqué, ne semblent avoir subi aucun dysfonctionnement à proximité de l'objet) et prend la direction du hameau de PORT GAUTIER – CHATEAU DU LOIR (direction ouest) par la rue de la FONTAINE MAROT (D 64). Tout en roulant doucement vers la sortie de CHAHAIGNES, les deux militaires s'interrogent sur ce qu'ils viennent d'observer.

A la sortie du bourg de CHAHAIGNES (1000 mètres environ de la place de l'église), alors que la patrouille se trouve non loin du lieu-dit « LA FOSSE », son attention est de nouveau attirée par les feux rouges clignotants. Les feux se trouvent sur la gauche du véhicule par rapport à son sens de circulation. Les militaires sont surpris de revoir ces feux étant donné qu'à l'origine, l'objet partait dans une direction opposée. Ils ne distinguent pas les contours de l'objet dans la nuit, sa présence n'étant signalée que par ses deux feux « de position ». Il leur est difficile d'estimer sa hauteur mais ce dernier semble très bas, au-dessus des champs de céréales. Il se déplace lentement et parallèlement au trafic. Le Gendarme réduit sa vitesse et tout en conduisant, essaie d'observer les feux. Elle allume même le feu latéral gauche de la rampe du véhicule mais sa portée n'est pas suffisante pour éclairer l'objet. Alors que la patrouille se trouve approximativement vers le lieu-dit « LES CAVES PICHON », l'objet passe devant le trafic, au-dessus de la route jalonnée de poteaux téléphoniques et de fils électriques (différents types de poteaux bois et ciment ayant une hauteur comprise entre 05 et 07 mètres)(hauteur des talus non comprise). L'objet est relativement bas pour être suivi par les deux militaires à travers le pare-brise. Il vient alors se placer sur la partie droite du véhicule, du côté du GAV. Le Gendarme conduisant toujours à allure réduite, n'a plus de vue directe sur l'objet, contrairement au GAV. Cette dernière, qui prend le temps de bien observer ses évolutions aériennes, précise que l'objet est très bas et semble suivre le relief environnant. Il se situe vers le lieu-dit « L'HETRE DES CHARTIERS ». Il semble partir vers le nord, puis aussitôt, amorce un virage sur sa droite et revient lentement vers le trafic. Avant que l'objet ne survole le trafic, le GAV est témoin d'une manœuvre curieuse de sa part. En effet, l'objet fait une « pirouette », un tour complet sur lui-même, avant de passer exactement au-dessus du véhicule. Le GAV qui le regarde toujours par sa vitre, précise de façon formelle, que l'objet est plus bas que lorsqu'il se tenait au-dessus de la mairie, soit moins de dix mètres en hauteur. L'objet repasse sur la partie gauche de la route et semble rester stationnaire et à la même hauteur au-dessus des champs. Cette deuxième observation dure également plusieurs minutes. Il est aux alentours de 22 H 00 (horaire approximatif).

La patrouille ne signale pas au CORG du MANS, cette observation correspondant pour elle, à l'évolution à base altitude d'une sorte d'engin militaire faisant un exercice de nuit.

Le Gendarme ; qui n'a jamais arrêté de rouler (à allure réduite) au cours de cette deuxième observation, reprend une vitesse normale en direction du hameau de PORT GAUTIER puis CHATEAU DU LOIR, par la D 64, en laissant l'objet derrière elle, au-dessus des champs.

Lorsque la patrouille repasse sur le secteur, en fin de patrouille, l'objet a disparu.

Aucune mention de cette observation n'est portée dans le compte rendu de service.

ENQUÊTE

Nous effectuons un état des lieux ainsi qu'une planche photographique (Pièces n° 02 et 03).

Le Gendarme et le Gendarme Adjoint Volontaire apportent les précisions nécessaires dans leurs auditions, au sujet de l'observation de cet objet, qu'elles confirment séparément et sans concertation. Bien que certains détails diffèrent, dûs essentiellement à des angles de vue différents, les deux témoignages se recoupent et confirment, s'il en était besoin, que l'aéronef observé n'a rien de commun avec un avion ou un hélicoptère.

Elles ne savent pas ce qu'elles ont vu ce soir là. Elles font un croquis de l'objet observé, ou tout au moins de ses parties visibles. Le GAV dessine également la trajectoire apparente de l'objet, au cours de sa deuxième observation avec son passage à la verticale du trafic (Pièces n° 05 et 06).

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME A L'ORIGINAL

L' OPJ

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Au moment de l'observation, le trafic n° (100 cv DCI, année 2005) de la brigade de LA CHARTRE SUR LE LOIR, totalise 123400 kms au compteur. Ses dimensions sont les suivantes : longueur : 4,78 m - largeur : 1,90 m – hauteur : 1,95 m – hauteur totale avec la rampe : 2,20 mètres).

Les projecteurs latéraux fixés aux extrémités de la rampe se trouvent à 02 mètres du sol. Ils sont légèrement orientés vers le sol et projettent une lumière blanche. Leur portée maximale horizontale est d'environ 75 mètres.

Le système de communication radio ainsi que l'informatique embarqué du véhicule, fonctionnent en mode numérique (crypté et chiffré) et sont insensibles aux interférences de toutes natures.

CONCLUSION

C'est au hasard d'une conversation avec le GAV que les faits ont été connus et une enquête effectuée, au vu des éléments fournis.

L'étude de cette observation rapprochée par deux militaires de la Gendarmerie, en service de surveillance générale, permettra peut-être d'obtenir des éléments de réponse sur cet objet volant inconnu.

Le gendarme et le GAV ont toujours pensé que l'objet observé était un engin militaire de la base aérienne de TOURS faisant un exercice de nuit, d'autant plus que la zone est régulièrement survolée à basse altitude par des aéronefs militaires, de jour, comme de nuit. Ils n'ont donc pas signalé cette observation aux différentes autorités compétentes.

Il est à noter que les militaires ont été surpris de revoir l'objet à la sortie du bourg de CHAHAINES, ce dernier partant à l'origine, dans la direction opposée. L'objet a donc contourné le village par le sud pour revenir vers le trafic. De plus, son évolution lente, à très basse altitude puis son passage rasant à la verticale du véhicule, laisse à penser que la patrouille a également fait l'objet d'une observation rapprochée de la part de cet aéronef vraisemblablement piloté.

M. , maire de CHAHAINES, est au courant d'investigations menées dans sa commune mais n'en connaît pas la teneur.

CLÔTURE

La présente procédure est transmise en l'état à la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale à PARIS.

Fait et clos :
Le 30 mars 2010
L' OPJ

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME A L'ORIGINAL

Code Unité	P.V	Année	Nmr Dossier Justice
01305	00223	2010	

N° pièce	N° feuillet
2	1/2

Le mercredi 10 février 2010 à 14 heures 10 minutes

Nous soussigné Mdl/Chef

Vu les articles 16 à 19 et 75 à 78 du Code de Procédure Pénale

Nous trouvant au bureau de notre unité

rapportons les opérations suivantes :

La commune de CHAHAINES, d'une superficie de 2200 hectares, est située à une quarantaine de kilomètres au sud-est du MANS. Elle fait partie du canton administratif de LA CHARTRE SUR LE LOIR et, au niveau Gendarmerie, de la communauté de brigades de CHATEAU DU LOIR, regroupant les unités de CHATEAU DU LOIR, LA CHARTRE SUR LE LOIR et LE GRAND LUCE.

CHAHAINES dépend de la brigade de LA CHARTRE SUR LE LOIR.

Actuellement, le maire de la commune est M.

550 foyers vivent sur la commune de CHAHAINES, soit 802 habitants au total.

L'habitat est relativement dispersé. Le bourg de CHAHAINES, proprement dit, a une population de 320 habitants. Plusieurs maisons du centre-bourg sont inoccupées.

La commune de CHAHAINES est située au confluent de plusieurs talwegs et petits vallons. Nous trouvons plusieurs types de reliefs distincts, à savoir un plateau crayeux de faible altitude (125 mètres en moyenne) sur la partie nord-ouest (couvert au nord par 120 hectares de la forêt domaniale de Bercé)(2300 mètres séparent l'église de la forêt) et ouest et descendant en pente douce vers les plaines alluviales des vallées du LOIR et de « LA VEUVE » (situées au nord, à l'est et au sud).

Le bourg de CHAHAINES est implanté sur une zone argileuse avec des résurgences de plusieurs sources. CHAHAINES a une altitude moyenne de 60 mètres au-dessus du niveau de la mer et domine très légèrement la vallée du LOIR (altitude moyenne de 50 mètres).

Le milieu est rural. L'élevage, les cultures céréalières (07 fermes) et les vignes prédominent (05 vigneron).

L'industrie est inexistante.

Les axes principaux sont des routes secondaires avec peu de circulation (D 63 - D 64 – D 64 bis - D 235 – D 255).

L'autoroute A 28 (axe LE MANS – TOURS) est située à dix kilomètres à l'ouest environ, tout comme la RD 338 (LE MANS – TOURS).

Une voie ferrée destinée au transport de fret (un train par mois en moyenne) passe au sud du bourg, à 875 mètres de l'église.

La place de l'église, située au coeur du village, se trouve à l'intersection de la D 64 (rue SAINT BLAISE – rue de la FONTAINE MAROT – sens est-ouest), de la D 235 (rue de la forêt de BERCE – mairie, sens nord-sud) et de la voie sans issue partant de l'église en direction de la maison de retraite, appelé communément rue de la gare (sens nord-sud).

Sur la place, orientés vers l'église, nous trouvons différents commerces et bâtiments disposés de la façon suivante : à l'est (derrière l'église), le salon de coiffure avec une habitation, au nord de l'église, un ensemble comprenant le presbytère, une habitation, le cabinet médical, le restaurant la mairie, la petite épicerie, à l'ouest (devant l'église), la boucherie-charcuterie, la boulangerie et une autre habitation. L'entrée principale de l'église se trouve quasiment en face de la dernière habitation, après la boulangerie et donne sur la rue « de la gare ». Au sud de l'église, nous trouvons un parking et les WC publics. En bout de parking, la maison de retraite.

Tous les bâtiments entourant l'église possèdent un étage et ont une hauteur moyenne de 10 mètres. Toutes les toitures sont en ardoise, y compris l'église et son clocher. Le bourg a été entièrement reconstruit à la suite du violent incendie de 1705.

La mairie est la seule bâtisse qui n'est pas accolée aux autres. A droite, depuis la place de l'église, nous trouvons le restaurant . 05, 40 mètres (chaussée plus trottoir) séparent les deux bâtiments. Sur la gauche de la mairie, nous trouvons une cour fermée par un portail haut, la séparant de l'épicerie et donnant sur la bibliothèque municipale (05,10 mètres entre la mairie et l'épicerie).

L' OPJ

La mairie mesure, en façade, 14 mètres de longueur (côté place de l'église) pour une largeur de 13,60 mètres (côté rue de la forêt de BERCE). Sa hauteur totale est de 10 mètres. Elle comprend, au rez-de-chaussée, l'accueil et le bureau du maire, au premier étage, la salle du conseil, au grenier, les archives dans la partie aménagée.

L'église mesure 34,25 mètres de longueur. La façade avec son entrée principale, côté rue de « la gare », mesure 20 mètres de largeur. La partie arrière de l'édifice, côté salon de coiffure, a une largeur de 10,80 mètres. La nef mesure approximativement 20 mètres de hauteur. La tour (base mesurant 6,60 mètres de longueur par 5,25 mètres de largeur) avec son clocher mesure exactement 27 mètres de hauteur, de la base à l'extrémité du paratonnerre (précisions apportées verbalement par le maire, suite à une réparation effectuée sur le clocher et une mesure précise de la hauteur à cette occasion). Le paratonnerre est constitué d'une tige en acier portant les points cardinaux, un coq en cuivre et d'une boule en zinc, à la base.

La place située entre l'église et la mairie, de forme triangulaire, à une soixantaine de mètres de longueur, une trentaine de mètres de largeur au niveau de la boucherie et de la boulangerie et une dizaine de mètres de largeur au niveau du salon de coiffure.

27,40 mètres séparent la mairie de l'église (la base du clocher de l'église).

La place de l'église et la chaussée ont été refaites il y a une dizaine d'années. Les parkings, sont goudronnés avec une partie pavée au niveau des places de stationnement.

Le centre bourg est éclairé toute la nuit, contrairement au reste du village (coupure automatique des lumières à 23 H 00). L'église et son clocher ne possèdent pas d'éclairage propre pour une question de budget communal et ne sont donc éclairés la nuit que par l'éclairage de la place.

Les coordonnées UTM de l'église sont les suivantes : 31 T CN 137907, soit sensiblement les mêmes pour la mairie située à proximité immédiate.

Les coordonnées de l'église, par le Réseau Géodésique Français 1993, sont les suivantes : longitude : 00° 30' 52" E – latitude : 47° 44' 30" N.

La distance séparant les églises de LA CHARTRE SUR LE LOIR et CHAHAIGNES est de 4625 mètres (ligne droite tracée entre les deux églises sur la carte d'état major au 1/50 000 ème – LA CHARTRE SUR LE LOIR – série M 761 – feuille 18 – 20 – édition 4 – IGNF – février 1979).

La distance séparant l'église de CHAHAIGNES à celle de LHOMME est de 3250 mètres (ligne droite tracée entre les deux églises sur la carte citée supra).

CHATEAU DU LOIR, agglomération la plus importante du secteur, se trouve à environ 09 kilomètres à l'ouest de CHAHAIGNES.

Aucun lieu stratégique, qu'il soit civil ou militaire, ne se trouve dans la région.

La base aérienne militaire de TOURS (BA 705) est située à une cinquantaine de kilomètres au sud. Des aéronefs militaires survolent régulièrement le secteur de CHAHAIGNES à très basse altitude, zone peu peuplée à l'habitat dispersé et donc propice à d'éventuels exercices aériens.

La centrale nucléaire de CHINON est située à une soixantaine de kilomètres au sud-ouest de CHAHAIGNES.

Fait et clos au GRAND LUCE,

Le 10 février 2010

L' OPJ

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME A L'ORIGINAL

Unité	B.T.P.				
N° PV	00223 / 2010	N° Pièce	02	N° Feuille	1

PLAN DE SITUATION

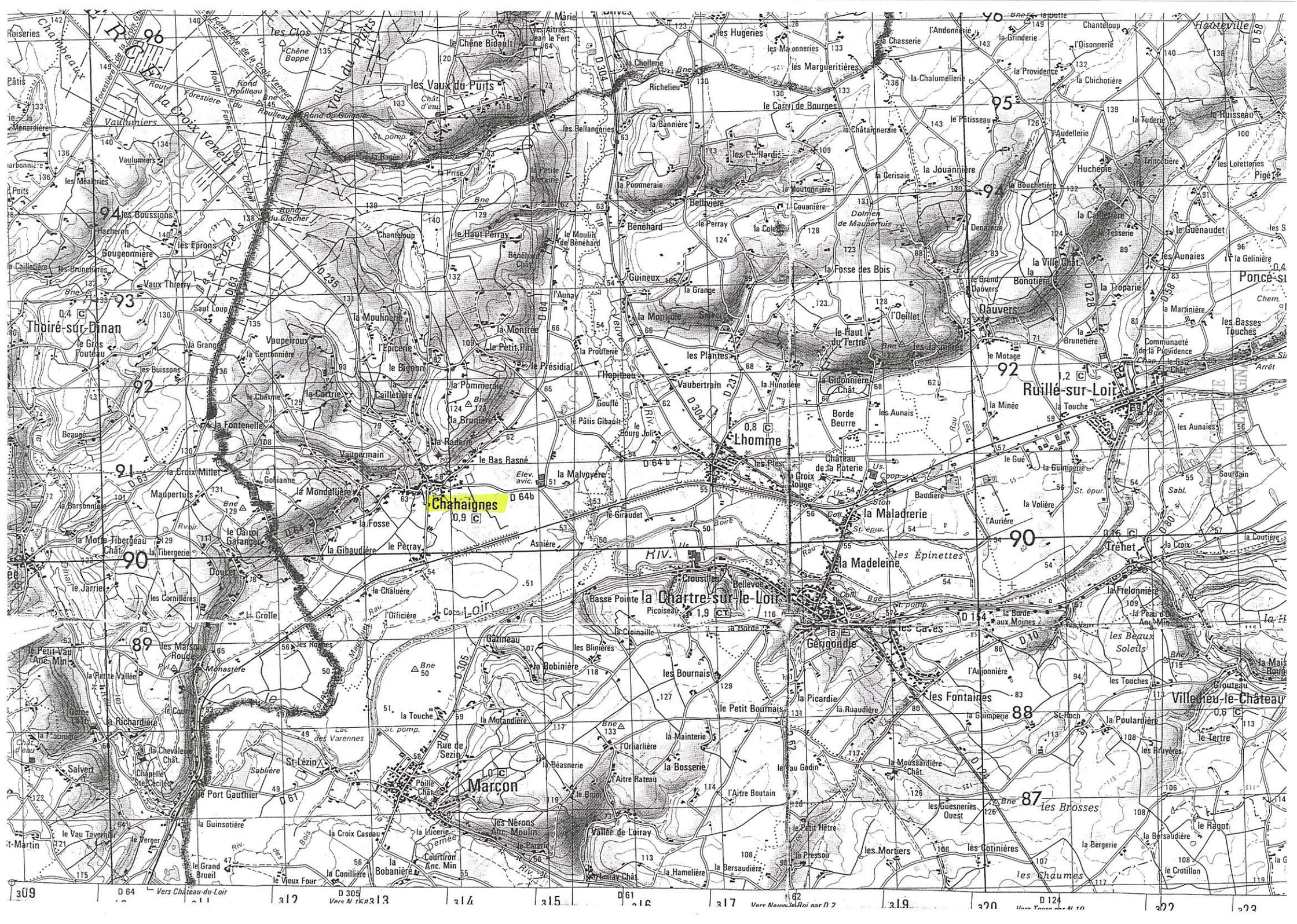
COPIE CERTIFIÉE
CONFORME A L'ORIGINAL

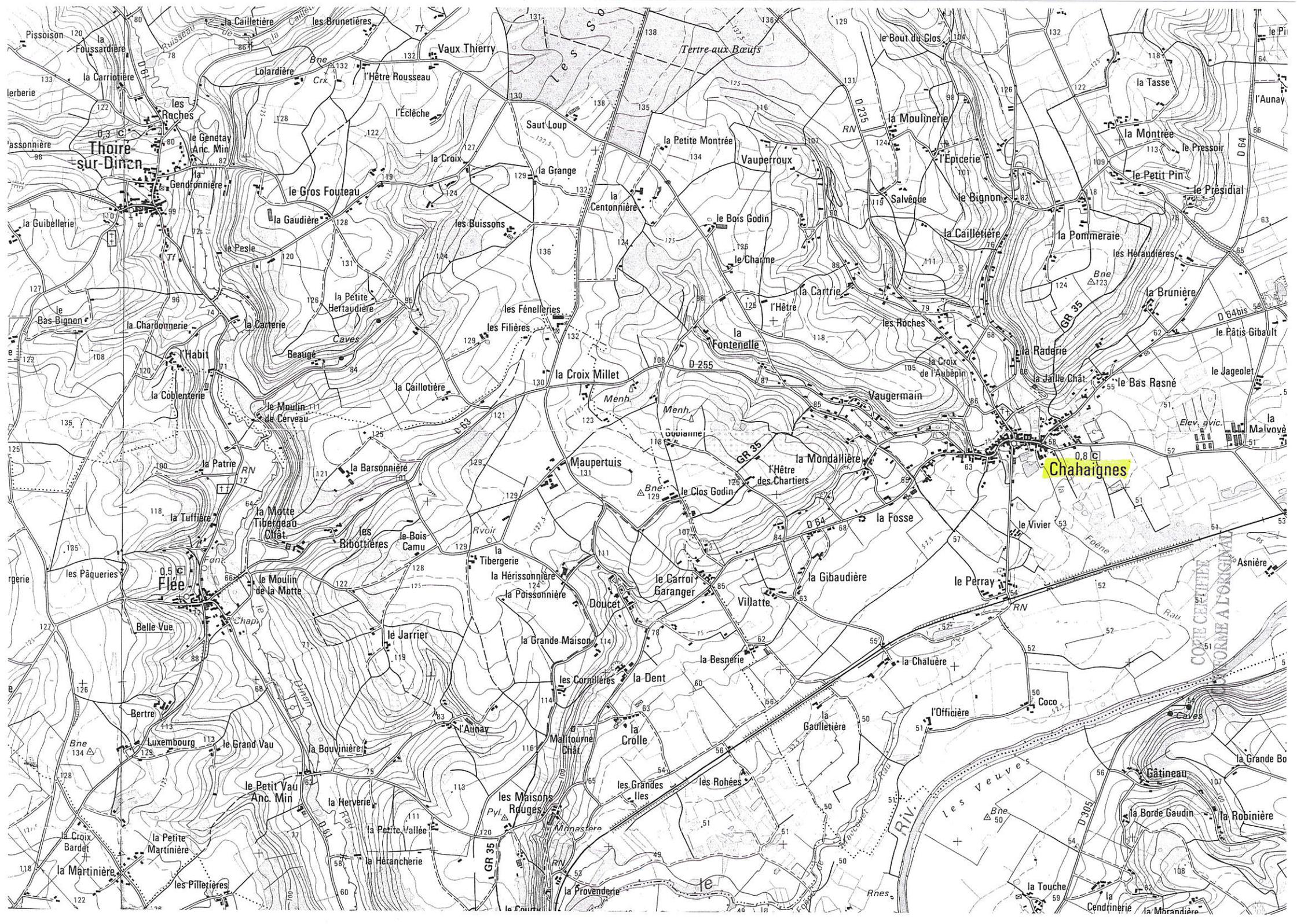


COPIE CERTIFIÉE
CONFORME A L'ORIGINAL



COPIE CERTIFIÉE
CONFORME A L'ORIGINAL





Thoire-sur-Dinon

Chahaignes

Flée

COLE CAUEN
TOURNE A LONGJumeau

Unité	B.T.P.				
N° PV	00223 / 2010	N° Pièce	02	N° Feuille	1

TRAJECTOIRE DE L'OVNI

Unité	B.T.P.				
N° PV	00223 / 2010	N° Pièce	03	N° Feuille	1

PLANCHE PHOTOGRAPHIQUE

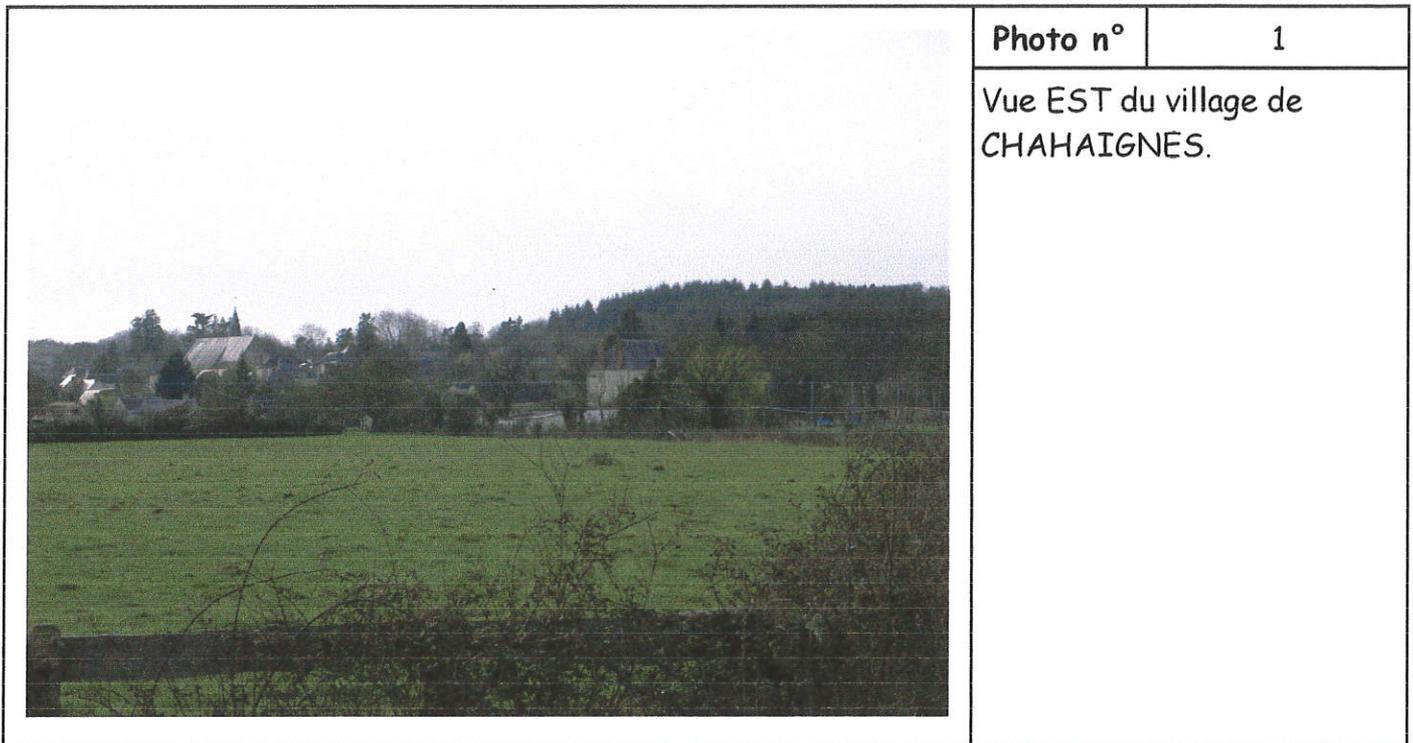


Nature des faits	Observation rapprochée d'un OVNI par une patrouille Gendarmerie
Date des faits	Dimanche 13 septembre 2009, entre 21 H 30 et 22 H 00
Lieu des faits	Village de CHAHAINES 72340 (SARTHE)

Nombre de clichés

28

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME A L'ORIGINAL



COPIE CERTIFIÉE
CONFORME A L'ORIGINAL



Photo n°

3

Vue SUD de CHAHAIGNES
(depuis la rue de la gare,
avant la voie ferrée).



Photo n°

4

Vue SUD rapprochée.
Maison de retraite au
premier plan sur la droite.
Mairie, au bout de la rue de
la gare.



Photo n°

5

Vue OUEST de
CHAHAINES.

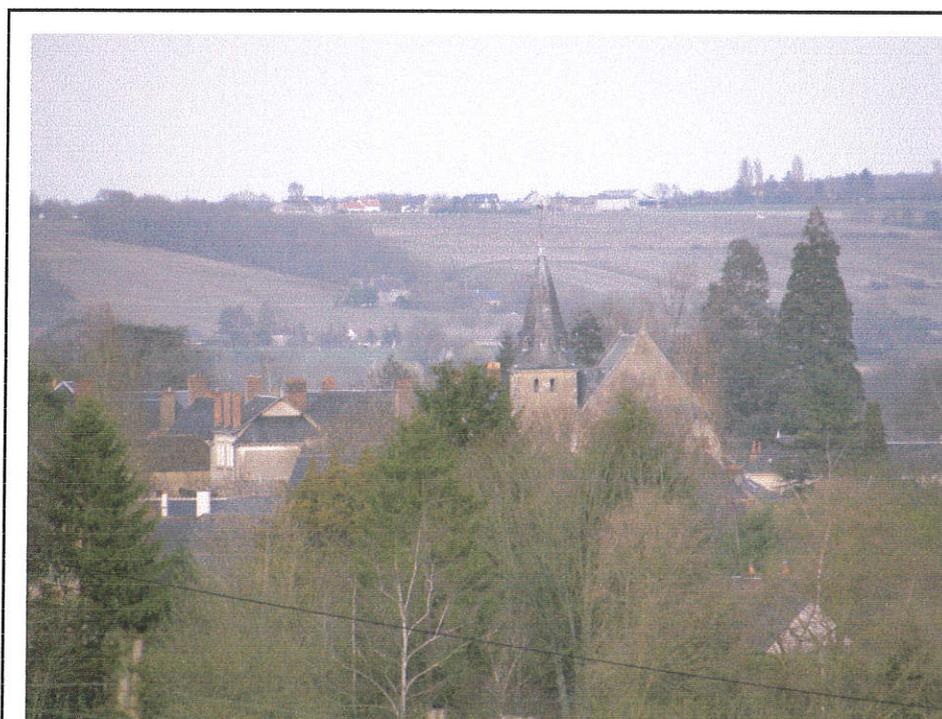


Photo n°

6

Vue OUEST rapprochée.

Photo n°

7

Vue NORD de
CHAHAINES.



Photo n°

8

Vue NORD rapprochée.





Photo n°

9

Rue SAINT BLAISE (D64) débouchant sur la place de l'église, dans le centre-bourg de CHAHAIGNES. (sens EST - OUEST)



Photo n°

10

Place de l'église.
 Vue depuis le salon de coiffure.
 Sur la partie droite, dans le prolongement, le restaurant la mairie, la bibliothèque, l'épicerie.
 En face, la boucherie-charcuterie et la boulangerie-pâtisserie. (sens EST- OUEST)



Photo n°

11

Façade de la mairie.
 Vue depuis la base du clocher.
 A droite, le restaurant.
 A gauche, la bibliothèque.
 En face, la rue de la forêt de Bercé.
 (sens SUD - NORD)

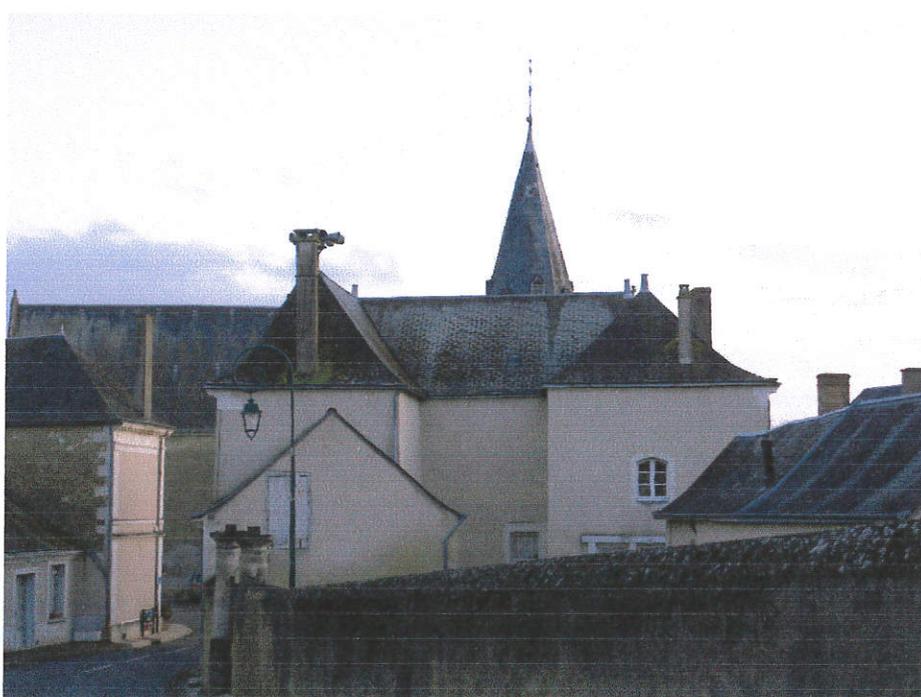


Photo n°

12

Vue arrière de la mairie,
 depuis la rue de la forêt de Bercé.
 (sens NORD - SUD)

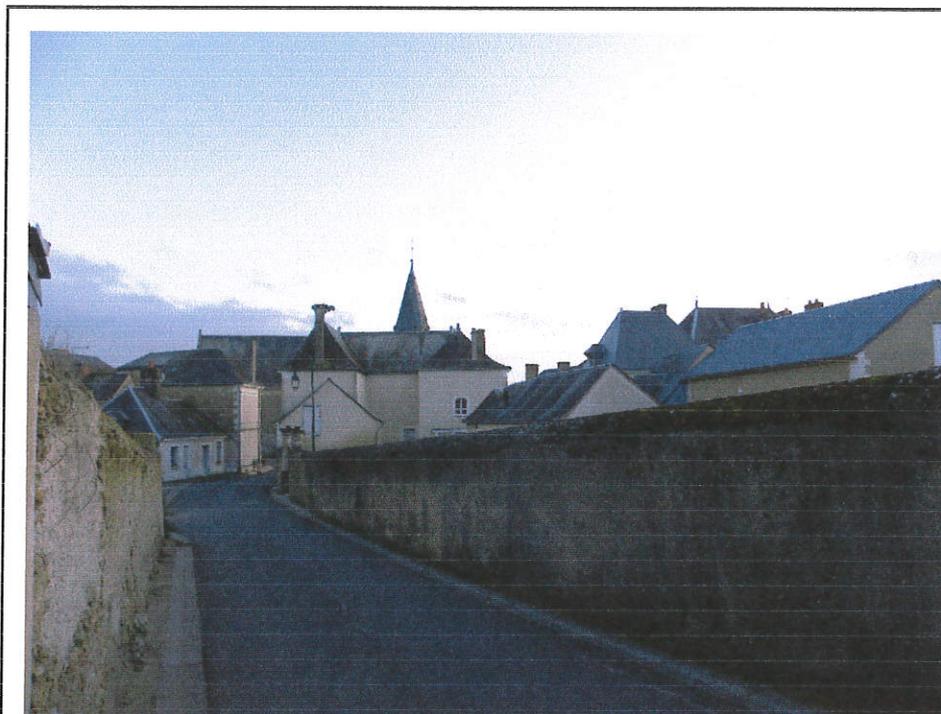


Photo n°

13

Rue de la forêt de Bercé (D 235), se terminant à l'intersection avec la place de l'église.

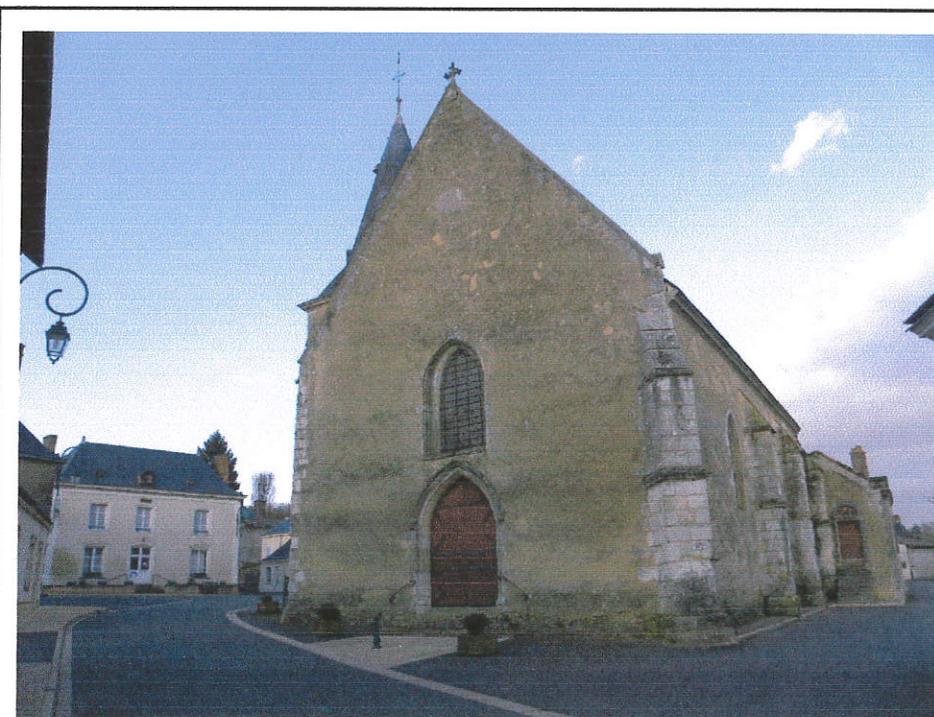


Photo n°

14

Rue de la gare donnant sur la place de l'église.
(sens SUD - NORD)

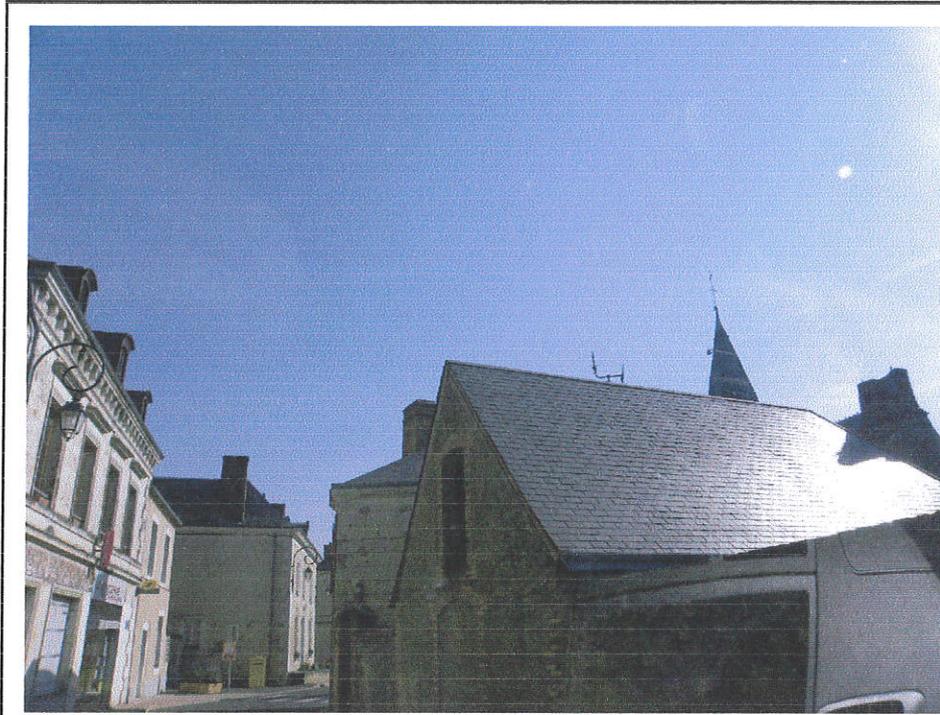


Photo n°

15

Rue de la FONTAINE
MAROT (D64), donnant sur
la place de l'église.
Sur la gauche, l'épicerie
puis la bibliothèque et la
mairie.
(sens OUEST - EST)



Photo n°

16

Fin de la rue de la
FONTAINE MAROT (D64).
Sortie du bourg, direction
PORT GAUTHIER et
CHATEAU DU LOIR.
(direction OUEST)



Photo n°

17

D 64. A partir de cet endroit, sur la gauche et jusqu'à PORT GAUTHIER, nous avons une vue sur la vallée du LOIR et les champs de céréales.



Photo n°

18

D 64.
La vue commence à se dégager sur la vallée du LOIR. L'habitat est de plus en plus dispersé.



Photo n°

19

D 64.

Il apparaît probable et bien que nous ne soyons pas encore au lieu-dit « LA FOSSE », que la patrouille ait commencé à voir les feux de position de l'objet à partir de cette zone.



Photo n°

20

D 64.

Photo n°

21



D 64.

Le lieu-dit « LA FOSSE » se trouve au fond, sur la gauche.

Au premier plan, sur la droite, route menant au lieu-dit « LA MONDAILLIERE »

Photo n°

22



D 64. Lieu-dit « LA FOSSE » sur la gauche.

Photo n°

23



D 64.

Vue sur la droite, de la zone survolée par l'objet, entre « LA CAVE PICHON » (prochaine intersection sur la droite) et « L'HETRE DES CHARTIERS » (sur le plateau au fond).

Photo n°

24



D 64. Zone où l'objet est passé devant le trafic, venant de la gauche (champs) pour aller sur la droite (lieu-dit « LA CAVE PICHON »)(plateau).



Photo n°

25

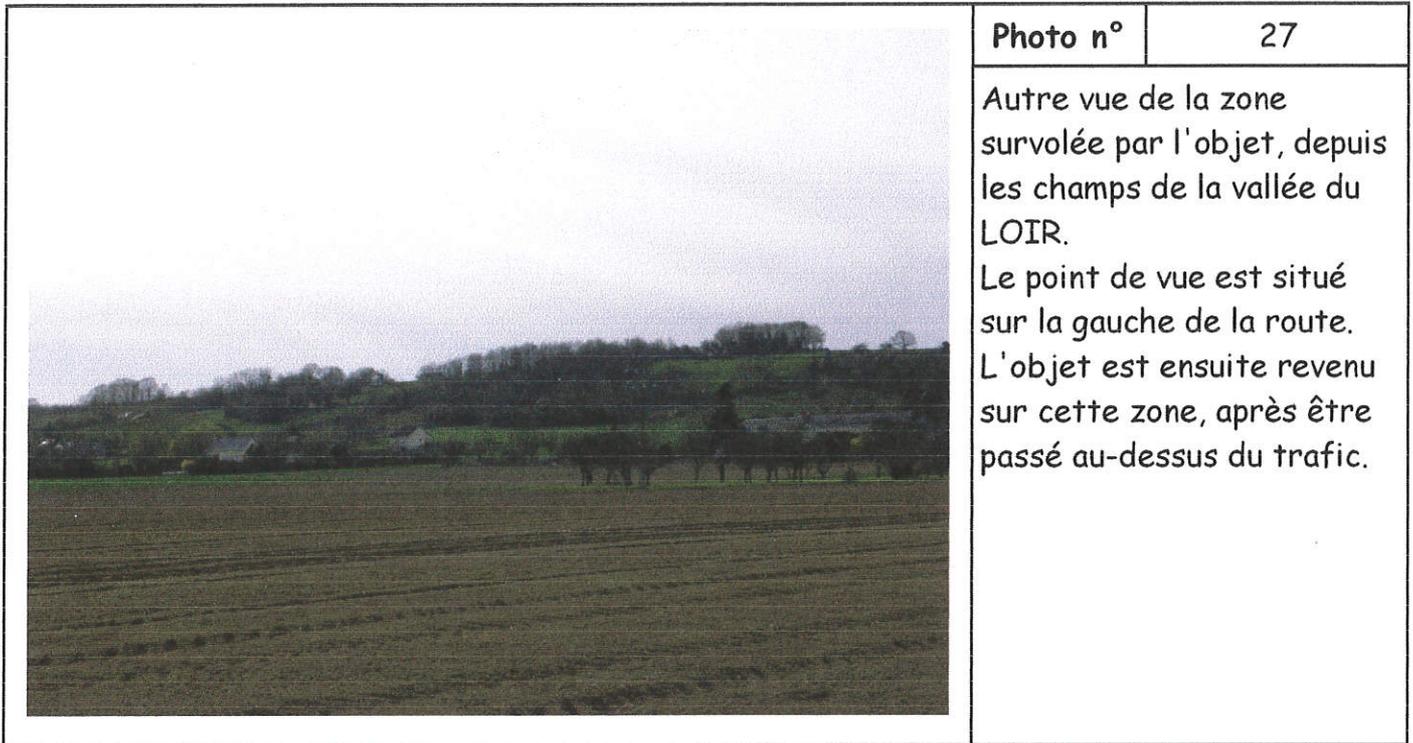
D 64. Vue sur les champs situés à gauche de la route, survolés par l'objet, avant de passer devant le trafic.



Photo n°

26

Zone située à proximité de « L'HETRE DES CHARTIERS », sur la droite de la route D 64 (plateau en pente douce de faible altitude).



PROCÈS-VERBAL D'AUDITION
TÉMOIN

Code Unité	P.V	Année	Nmr Dossier Justice
01305	00223	2010	

N° pièce	N° feuillet
4	1/6

Analyse et références

OBJET : Observation rapprochée d'un Objet Volant Non Identifié, par une patrouille Gendarmerie.
Date : Dimanche 13 septembre 2009, entre 21 H 30 et 22 H 00
Lieu : CHAHAIGNES 72340 (Sarthe)

Le samedi 20 mars 2010 à 16 heures 00 minute
Nous soussigné Mdl/Chef
Vu les articles L.3211-3 du code de la défense
Nous trouvant au bureau de la brigade de

rapportons les opérations suivantes :

IDENTITÉ

Nom		Prénom		
Sexe	Situation de Famille	Date Naissance	Code Postal et Commune Naissance	Insee
F		10/06/1978		
Filiation				
Adresse			Validité état-civil	
Commune et Code postal	Insee	N° de Téléphone	Profession	Nationalité (si étranger)

DÉCLARATION

---Je suis sous-officier de Gendarmerie depuis 06 ans. Je suis affectée à la brigade territoriale de depuis janvier 2004. Il s'agit de ma première affectation. Je suis gendarme, officier de police judiciaire, depuis juin 2009. -----

Question : A quelle occasion avez-vous été amenée à faire cette observation ?-----

Réponse : Lors d'une patrouille de nuit avec le GAV -----

Question : Vous souvenez-vous de la date exacte de cette observation ?-----

Réponse : Non. Par contre, je vous précise qu'au mois de septembre 2009, je n'ai fait que deux patrouilles de nuit avec Virginie. Je me souviens qu'il n'y avait eu aucune intervention ce soir là. Vous me précisez, après vérifications au niveau des services nocturnes, que c'était le dimanche 13 septembre 2009, au cours d'un service de nuit prévu entre 20H00 et 24H00. -----

---J'étais chef de patrouille. Nous n'étions que toutes les deux en service ce soir là.-----

Question : Vous souvenez-vous du créneau horaire de cette observation ?-----

Réponse : Non. Mais pour moi, c'était lors du début de la patrouille de nuit, vers 21 H 30 – 22 H 00. Nous avons d'abord patrouillé sur le secteur de LA CHARTRE SUR LE LOIR avant d'aller vers les communes de LHOMME, puis CHAHAIGNES en nous dirigeant vers CHATEAU DU LOIR.-----

---Je vous précise que j'étais conductrice du trafic de l'unité et ; passagère avant droit. Je suis passée par le bourg de LHOMME. J'ai ensuite emprunté les routes D 64 bis et D 64 pour aller sur CHAHAIGNES. Je vous précise qu'il n'y avait aucune circulation, nous n'avons croisé absolument personne sur les axes empruntés jusqu'à CHAHAIGNES. Je me souviens, par contre, avoir croisé une voiture à l'entrée du bourg de CHAHAIGNES et qui se dirigeait vers LHOMME.-----

Question : Vous-souvenez-vous des conditions atmosphériques cette nuit là ?-----

Réponse : Il ne pleuvait pas. La nuit était noire, sans étoile. Il n'y avait pas de lune. Dans mon souvenir,

La personne entendue

L' OPJ

je ne vois pas de nuage. Il n'y avait pas de vent. La chaussée était sèche. Je ne peux pas vous dire qu'elle était la température de l'air au moment de l'observation mais il faisait doux.-----

---Il n'y avait ni brume, ni brouillard. De ce fait, notre visibilité de nuit était excellente, surtout à très courte distance, comme dans le cas présent.-----

Question : Relatez-nous les circonstances de votre observation ? Pourquoi avez-vous considéré qu'il y avait quelque chose d'anormal au-dessus du bourg de CHAHAINES ?-----

Réponse : Quand je suis arrivée sur la place de l'église, dans le centre-bourg de CHAHAINES, à faible allure, j'ai constaté la présence d'une masse immobile se trouvant au-dessus de la mairie. J'ai avancé tout doucement en regardant cette masse à travers le pare-brise. Je ne me souviens plus, dans la chronologie de l'observation, avoir vu une lumière clignotante rouge. J'ai continué à avancer et finalement, je me suis arrêtée sur la chaussée, devant la mairie, à hauteur du STOP, au niveau de l'intersection formée par la place de l'église et la rue de la forêt de BERCE. J'ai laissé le trafic en feux de croisement, moteur tournant.-----

---Sur le moment, j'ai continué à regarder, le moteur étant toujours en route. N'entendant rien dans l'habitacle du véhicule par rapport à l'objet que je regardais toujours à travers le pare-brise, j'ai coupé le contact, ce qui coupe l'autoradio en même temps. Je me suis penchée à travers le pare-brise pour mieux voir cet objet. Je n'ai pas baissé ma glace contrairement à . De ma position, je n'entendais absolument aucun bruit provenant de l'objet. Je ne sais pas si de son côté entendait quelque chose.-----

Question: Où se trouvait cet objet exactement ?-----

Réponse : Pour moi, il était au-dessus de la mairie, assez bas. Je ne me rappelle plus si l'objet se trouvait également au-dessus de la place, mais je ne crois pas. C'est le souvenir que j'en ai.-----

Question : A quelle hauteur se trouvait-il ?-----

Réponse : Assez bas, je dirais comme le clocher de l'église.-----

Question : Quelle était la position de cet objet, par rapport à l'église et la mairie ? Se trouvait-il entre le toit de la mairie et le clocher ou bien, au dessus du clocher ?-----

Réponse : Il se tenait au-dessus du clocher,-----

Question : Cet objet était-il immobile ou, au contraire, se déplaçait-il ?-----

Réponse : Il était parfaitement immobile, stationnaire au-dessus de la mairie.-----

Question : D'après-vous, quelle était la taille de cet objet, par rapport à la mairie ?-----

Réponse : Il était plus gros que la mairie mais, dans mon souvenir, je ne le vois pas dépasser sur la place de l'église.-----

Question : Avez-vous une idée de ses dimensions (longueur, largeur, hauteur ou épaisseur)?-----

Réponse : Non, je ne le voyais pas dans sa globalité, Apparemment, il recouvrait toute la mairie.-----

Question: De votre position dans le véhicule, à la place conducteur, pouviez-vous voir l'objet dans sa totalité ? Que pouviez-vous distinguer à ce moment là ? Pouvez-vous nous décrire précisément cet objet ? Possédait-il plusieurs parties distinctes ?-----

Réponse : De ma position, je ne voyais pas l'objet dans son ensemble. Bien qu'il y ait l'éclairage public, il n'était pas éclairé par celui-ci étant donné qu'il se trouvait au-dessus. Je n'en voyais qu'une partie qui pour moi correspondait plus à un côté « d'aile ». Je vois cet objet avec une forme hexagonale et au moins deux parties arrondies sur la partie que je distinguais. Il y avait des parties « fuselage » droites et des parties arrondies ressemblant un peu au radome des avions radars. Je vous précise que je voyais cet objet alors que j'étais située en-dessous. Je n'étais pas vraiment stationnée sous l'objet. Celui-ci était décalé sur mon côté droit par rapport à moi. Bien que je ne puisse pas distinguer l'objet dans sa totalité, je devinais la partie cachée dans l'obscurité. Pour moi, cela ressemble à un hexagone mais qui n'est pas régulier. Il y a plusieurs angles et plusieurs côtés. Sur le côté que je pouvais voir, il y avait deux parties bombées, entre les angles. C'est le souvenir que j'ai de cet objet. Je n'ai vu qu'un côté de l'objet. Je vous précise également que je faisais attention au niveau de mon stationnement car je me trouvais sur la chaussée et je surveillais l'arrivée de voitures pouvant survenir devant ou derrière moi. C'est pour cette raison que j'avais laissé les feux de croisement du véhicule. De ce fait, je n'ai pas vu autant de détails que . De plus, je n'avais pas le même angle de vision que . Je vous précise que je n'ai pas fait plus attention que cela à cet objet pensant que c'était un avion qui faisait des photos de nuit. Sur le coup, je n'ai pas été choquée par rapport au fait que cet objet ne bougeait pas.-----

Question : Vous est-il possible de nous faire un croquis représentant l'objet observé, ou tout au moins de sa partie visible ?-----

Réponse : Je vais essayer de vous faire un croquis de la partie de l'objet que j'ai pu voir. Les faits remontent à six mois et certains détails ne sont plus aussi précis dans mon esprit. Comme vous pouvez le constater, il s'agit d'une partie d'un hexagone avec des zones arrondies entre les angles. J'ai dessiné la partie de l'objet que je voyais. J'ai également disposé plus ou moins bien le trafic par rapport à l'objet. Je n'ai pas tenu compte de l'échelle et des proportions entre l'objet et le véhicule. J'ai positionné le feu rouge clignotant sur la partie que je suppose être l'arrière de l'objet.-----

La personne entendue

L' OPJ

Question : Avez-vous une idée de la taille approximative des différentes parties de l'objet ?-----

Réponse : Non.-----

Question : Selon vous, à quelle distance vous trouviez-vous de l'objet ?-----

Réponse : Pas loin, mais je dirais peut-être 40 ou 50 mètres. Je ne sais pas exactement, peut-être moins. C'est difficile d'imaginer surtout qu'il se trouvait en hauteur, au-dessus de nous. J'ai du mal à apprécier les distances, surtout de nuit.-----

Question : Parlez-nous de cette lumière clignotante sur l'objet (couleur – position)? Vous semblait-elle familière, sinon, pourquoi ?-----

Réponse : Pour moi, je ne vois qu'une lumière de couleur rouge et elle clignote de façon irrégulière. Cette lumière, pour moi, n'est pas plus grosse qu'un feu de position d'un avion et se trouve en-dessous, à ce que je suppose être l'arrière de l'objet. Je vous précise que je n'ai pas remarqué cette lumière au cours de la première observation mais au cours de la deuxième, du moins il me semble, je ne sais plus exactement. C'est le sens de déplacement de l'objet qui me fait dire que cette lumière clignotante se trouvait à l'arrière de l'objet.-----

Question : Quelles différences faites-vous entre cet objet et un avion, un hélicoptère ? -----

Réponse : Je ne fais pas vraiment de différences. Pour moi, ce que j'avais vu, c'était un avion militaire faisant un exercice. Ce n'était pas un hélicoptère, j'en suis sûre et certaine étant donné que j'en ai vu de près à l'occasion de recherches de personnes sur le secteur.-----

Question : Ce feu rouge éclairait-il les parties de l'objet situées à proximité immédiate ?-----

Réponse : Non.-----

Question : Quelle était l'intensité de ce feu rouge ? Le clignotement était-il lent ou rapide ?-----

Réponse : Hormis le clignotement irrégulier, sans logique apparente, je ne me souviens pas de l'intensité. En ce qui concerne la fréquence, cela tendait plutôt vers le lent que vers le rapide.-----

Question : Ce feu rouge était-il fixe sur l'objet ou, au contraire, se déplaçait-il sur ce dernier?-----

Réponse : Il était fixe.-----

Question : Avez-vous une idée de la taille de ce feu rouge, par rapport au reste de l'objet ?-----

Réponse : Pour moi, il avait la même taille que les feux de position situés en bout d'ailerons des avions, donc pas très gros par rapport au reste de l'objet.-----

Question : Avez-vous vu d'autres lumières sur l'objet ou ayant des couleurs différentes ? Où étaient-elles situées sur l'objet ? -----

Réponse : Non, il n'y avait que ce feu rouge.-----

Question : Avez-vous vu une ou plusieurs lumières qui ne clignotaient pas sur l'objet ? -----

Réponse : Non.-----

Question : A l'occasion de vos observations d'avions ou d'hélicoptères, vous avez pu remarquer que les feux de position clignotaient de façon régulière, ce qui n'était pas le cas sur l'objet observé. Qu'en pensez-vous ?-----

Réponse : Cette nuit là, sur le coup, j'ai vraiment pensé qu'il s'agissait d'un avion militaire. Il est vrai que maintenant, à y réfléchir, et bien que je ne m'intéresse pas vraiment aux avions, certaines choses ne me semblent plus très logiques, comme le fait, pour une telle masse, de pouvoir rester stationnaire et sans bruit au-dessus de la mairie. De plus, cette lumière rouge clignotant bizarrement ne correspondait pas vraiment au feu clignotant régulier d'un avion. Il est vrai que le fait de reparler de cela à plusieurs reprises a semé le doute dans mon esprit, alors que je n'en avais pas sur le moment. J'ai toujours pensé qu'il s'agissait d'une sorte d'avion militaire faisant un exercice de nuit, faisant des relevés.-----

Question : Quelle était la couleur de cet objet ? -----

Réponse : Foncée. Ce n'est pas facile de la déterminer étant donné qu'il faisait nuit mais je peux dire que c'était foncé.-----

Question : Quel était l'aspect de cet objet (lisse, reflets éventuels, autre) ?-----

Réponse : Je n'en sais rien. Ce n'était qu'une masse sombre. Il n'y avait aucun reflet.-----

Question : Pour vous, de quelle matière était constitué cet objet ?-----

Réponse : Cela semblait avoir une structure métallique, me faisant penser au fuselage d'un avion.-----

Question : Comment était le contour de l'objet, ou du moins la partie que vous pouviez voir ? Etait-il entouré d'un halo ?-----

Réponse : Il n'y avait pas de halo autour de l'objet. Le contour, ou du moins la partie que je pouvais voir, était parfaitement net et d'apparence solide.-----

Question : Avait-il des parties transparentes ou translucides, opaques ? -----

Réponse : Je ne peux pas le déterminer.-----

Question : Avez-vous discerné des détails autour de la forme visible ? Si oui, lesquels ?-----

Réponse : Non.-----

Question : Avez-vous discerné des détails sur la forme visible, autre que ce « feu de position » ?-----

Réponse : Non.-----

La personne entendue

L' OPJ

Question : Avez-vous remarqué des symboles ou des marquages particuliers sur l'objet, permettant une éventuelle identification, quant à son origine ou sa provenance ?-----

Réponse : Non.-----

Question : Cette masse en sustentation laissait-elle une ombre sur le sol ?-----

Réponse : Non. Je n'ai rien remarqué. Je regardais en l'air et je n'ai pas fait attention à une éventuelle ombre sur le sol.-----

Question : Le silence était-il total autour de vous ?-----

Réponse : Oui. L'endroit était désert. La radio ne fonctionnait pas étant donné que le moteur était coupé. Personne ne parlait sur la « conférence ».-----

Question : Entendiez-vous du bruit provenant de l'objet ?-----

Réponse : En ce qui me concerne, non.-----

Question : Perceviez-vous d'éventuelles vibrations émises par cet objet ?-----

Réponse : Non.-----

Question : Etes-vous sortis du véhicule pour mieux observer l'objet ?-----

Réponse : Non.-----

Question : Pourquoi ?-----

Réponse : Parce que pour moi, c'était un avion qui faisait des relevés, une cartographie des lieux et n'avait donc pas plus d'intérêt que cela pour moi.-----

Question : Quelle a été votre première réaction en voyant cet objet ? (curiosité, peur, surprise..)-----

Réponse : J'étais effectivement surprise de voir cette masse stationnaire au-dessus de la mairie de CHAHAIGNES. La seule raison que j'ai trouvée, c'est ce que je viens de vous déclarer, c'est à dire que cet objet faisait des relevés. Je n'ai ressenti aucune peur en voyant cet objet qui me semblait d'origine terrestre, je veux dire par là, fabriqué par l'homme.-----

Question : Quelle a été la première idée quant à la nature de ce que vous observiez ? Avez-vous pensé à un phénomène connu ? Si oui, lequel ? Quand et pourquoi avez-vous renoncé à cette interprétation ?

Réponse : De toute façon, pour moi, c'était un avion militaire. En fait, je n'ai pas changé d'avis après. C'est à la suite de vos questions et interrogations que j'ai commencé à me poser des questions sur la nature exacte de cet objet qui, à y réfléchir, ne correspond plus vraiment à un avion, je le concède.-----

Question : Avez-vous pris des photos ?-----

Réponse : Non.-----

Question : Pourquoi ?-----

Réponse : Parce que pour moi, cela n'était pas nécessaire car il s'apparentait à un avion.-----

Question : Avez-vous observé l'objet de plus près, au moyen d'un paire de jumelles par exemple ?---

Réponse : Non.-----

Question : Avez-vous allumé les projecteurs de la rampe pour mieux le voir ?-----

Réponse : Non mais de toute façon, il était trop haut pour pouvoir l'éclairer. Par contre, je les ai allumés lors de la deuxième observation, ce qui n'a rien donné car il était trop haut.-----

Question : Avez-vous dirigé le faisceau d'une torche sur l'objet, pour mieux le voir ou en distinguer les détails, étant donné sa proximité par rapport à vous ?-----

Réponse : Non.-----

Question : Qu'est ce qui a fait cesser votre observation ?-----

Réponse : Le fait que l'objet parte en direction de LA CHARTRE SUR LE LOIR, c'est à dire vers sud-est.

Question : Avez-vous une idée de sa vitesse de déplacement lorsqu'il est parti ?-----

Réponse : Non mais il est parti lentement.-----

Question : A-t'il conservé la même hauteur apparente lors de son départ?-----

Réponse : Je ne sais pas étant donné que je l'ai aussitôt perdu de vue car il est sorti de mon champ de vision, partant dans mon dos. De plus, étant au volant, je n'avais aucune visibilité derrière moi.-----

Question : Avez-vous perçu ou entendu un bruit particulier lorsqu'il est parti ?-----

Réponse : Non.-----

Question : Avez-vous ressenti un souffle, une chaleur ou un autre phénomène lié à la proximité puis au départ de l'objet ?-----

Réponse : Non.-----

Question : Avez-vous senti une odeur particulière sur les lieux, lors de votre observation rapprochée ou lors de son départ ?-----

Réponse : Non.-----

Question : Le véhicule a-t'il subi un dysfonctionnement ou une panne quelconque à proximité de l'objet ou lors de son départ ?-----

Réponse : Non. J'ai redémarré normalement le véhicule.-----

Question : Le système de communication et le terminal informatique embarqué du véhicule ont-ils subis un quelconque dysfonctionnement à proximité de l'objet ?-----

La personne entendue

L' OPJ

Réponse : Non. Tout fonctionnait normalement avant et après cette observation rapprochée.-----

Question : L'éclairage public a-t-il été perturbé par la présence de cet objet stationnaire au-dessus du centre-bourg ?-----

Réponse : Non.-----

Question : En ce qui vous concerne, avez-vous été indisposée physiquement par la présence de cet objet ?-----

Réponse : Non.-----

Question : Cet objet vous a-t-il semblé hostile ? Représentait-il une menace à vos yeux ?-----

Réponse : Aucunement étant donné que pour moi c'était un avion. Je ne me suis même pas posée la question, à vrai dire.-----

Question : L'objet s'est-il déplacé au cours de cette première observation ?-----

Réponse : Non. Il est toujours resté au même endroit, stationnaire au-dessus de la mairie.-----

Question : D'après-vous, quelle a été la durée de cette première observation ?-----

Réponse : Je dirais cinq minutes.-----

Question : Que s'est-il passé ensuite ? Relatez-nous la chronologie détaillée de votre deuxième observation ?-----

Réponse : Suite au départ de l'objet, nous étions stupéfaites et la seule explication rationnelle que nous avions à l'esprit, à ce moment là, était qu'il s'agissait d'une sorte d'engin volant militaire faisant un exercice de nuit. Il en était de même pour . J'ai redémarré le trafic et ai repris, à vitesse réduite, la direction de CHATEAU DU LOIR par la rue de la FONTAINE MAROT (D64). Nous étions en train de reparler de cet objet, lorsqu'à la sortie du bourg de CHAHAINES, vers le lieu-dit « LA FOSSE » (quelques centaines de mètres après la sortie du village), mon attention a été attirée, sur la gauche, par le feu clignotant rouge. Je vous précise que j'étais très surprise de revoir cette lumière étant donné que l'objet, à l'origine, était parti dans la direction opposée au véhicule. Pour moi, l'objet a contourné le bourg de CHAHAINES par le sud et nous a rejoint à la sortie du bourg. L'objet se trouvait au-dessus des champs. Je ne peux pas vous donner sa hauteur mais il semblait plus haut que la première fois. Il se déplaçait un peu plus vite que moi, parallèlement au véhicule, dans la même direction que nous, c'est à dire vers l'ouest, en direction de CHATEAU DU LOIR. Je vous précise que je roulais à allure réduite et j'ai encore ralenti pour observer l'objet tout en conduisant. J'ai allumé le feu latéral gauche de la rampe mais ce dernier n'éclairait pas assez loin. De toute façon, l'objet était en hauteur et le projecteur n'aurait pas pu l'éclairer. Je n'ai jamais arrêté de rouler. Au bout de peut-être, trente secondes, l'objet est passé devant nous au-dessus de la route et est venu du côté droit du trafic, du côté de . Nous devons nous trouver vers le lieu-dit « LES CAVES PICHON ». Je ne peux pas estimer la distance à laquelle il se trouvait lorsqu'il est passé devant nous. En fait, c'est assez difficile à déterminer, d'autant plus qu'il faisait nuit noire. L'objet était, par contre, relativement bas étant donné que je pouvais le suivre à travers le pare-brise depuis ma position de conduite dans le trafic. Bien que je ne puisse pas le voir dans l'obscurité, je pouvais suivre son évolution dans le ciel grâce au feu rouge clignotant se trouvant à une extrémité que je suppose être l'arrière. Je vous précise également que je continuais à rouler, doucement et que j'étais donc également attentionnée à ma conduite. a pris le temps de bien l'observer par rapport à moi. -----

---Quand l'objet se trouvait sur la droite du trafic, je n'avais plus de vue sur lui, contrairement à qui pouvait suivre ses évolutions dans le ciel, par sa vitre (non baissée). -----

---L'objet est ensuite revenu vers nous et a repris sa direction initiale au sud-est, vers LA CHARTRE SUR LE LOIR. Il se déplaçait lentement, relativement bas. C'est l'impression que j'ai eu étant donné que j'ai continué ma route vers PORT GAUTHIER et CHATEAU DU LOIR et qu'il partait dans mon dos. Peut-être est-il resté au-dessus des champs, je n'en sais rien.-----

---Nous avons poursuivi notre patrouille en direction de CHATEAU DU LOIR. En fin de service, nous sommes repassées par CHAHAINES en empruntant la même route (D 64), mais l'objet n'était plus là. Nous n'avons croisé aucun véhicule au retour de service, sur le secteur en question.-----

Question : Pensez-vous que cet objet se soit posé dans les champs environnants, après votre deuxième observation ?-----

Réponse : Aucune idée. Je ne le pense pas car pour moi, il repartait au sud-est, à une certaine hauteur et ne donnait pas l'impression de ralentir et de vouloir se poser. C'est mon sentiment mais je ne peux rien dire de plus à ce sujet étant donné que j'ai quitté les lieux. -----

Question : D'après-vous, quelle a été la durée de cette deuxième observation ?-----

Réponse : Deux à trois minutes.-----

Question : Selon vous, quelle a été la durée totale de vos deux observations ?-----

Réponse : Une dizaine de minutes environ.-----

Question : Avant votre observation, quel intérêt portiez-vous à ce genre de phénomènes (non identifiés) ? Aviez-vous une opinion précise à ce sujet ? Laquelle ? Sur quoi la fondiez-vous ?-----

Réponse : Le sujet ne m'a jamais intéressé. Je n'ai pas d'opinion à ce sujet.-----

La personne entendue

L' OPJ

Question : Cette opinion a-t-elle été modifiée par votre observation ? Si oui, comment la formuleriez-vous maintenant ?-----

Réponse : Cette observation n'a rien changé pour moi. Je ne m'intéresse pas plus au sujet maintenant et à tout ce qui traite des OVNIS en général.-----

Question : A qui avez-vous parlé en premier de votre observation ? Comment vos interlocuteurs ont-ils réagi ?-----

Réponse : Je n'ai parlé à personne de cette observation et suite à cela, je n'en ai même pas reparlé avec . Nous avons abordé le sujet à la suite de votre appel téléphonique, consécutif à votre conversation avec . D'ailleurs, ce soir là, je me demandais bien quel était l'objet de votre appel. Je pensais qu'il s'agissait d'un problème lié au service, surtout par rapport à la recherche précise d'une date et d'un horaire au mois de septembre 2009.-----

Question : Si une personne doutait de la réalité de votre observation, que lui répondriez-vous ?-----

Réponse : Rien étant donné que je ne sais pas, moi-même, ce que j'ai observé ce soir là.-----

Question : Il y a-t-il eu au cours de l'observation, plusieurs formes du même type que celui qui vient d'être décrit ?-----

Réponse : Non. Il n'y avait que cet objet.-----

Question : Avez-vous une idée de la provenance de cet objet ?-----

Réponse : Aucune.-----

Question : Pensez-vous que nous soyons capable, en l'état actuel de nos connaissances et de notre technologie, de fabriquer un tel objet volant ? Pourquoi ?-----

Réponse : Pourquoi n'en serions nous pas capables ?-----

Question : L'évolution de cet objet et ses diverses manoeuvres aériennes vous semblaient-elles comparables à celles des avions pilotés, civils ou militaires actuels, que vous observez régulièrement sur le secteur ?-----

Réponse : Oui, parce que pour moi c'était un avion militaire.-----

Question : Pendant toute la durée de ces deux observations, avez-vous eu l'impression, le sentiment, d'être observée depuis cet objet ?-----

Réponse : Non, à aucun moment.-----

Question : Au cours de cette deuxième observation, avez-vous essayé d'entrer en contact avec cet objet, par un moyen quelconque ?-----

Réponse : Non, hormis l'allumage du projecteur gauche de la rampe lors de la deuxième observation pour essayer de l'éclairer et de mieux le voir, mais ce n'était pas dans le but de nouer un éventuel contact. Cette hypothèse ne m'est pas venue à l'esprit.-----

Question : Il y a-t-il eu des signes, des signaux à votre intention, en provenance de cet objet ou d'éventuels occupants ?-----

Réponse : Non.-----

Question : Hormis la patrouille, pensez-vous que d'autres personnes aient pu être témoin de cette observation ?-----

Réponse : Je n'en sais rien mais, lorsque nous étions à CHAHAINES puis ensuite, lorsque nous nous dirigeons vers CHATEAU DU LOIR, nous n'avons absolument vu personne. Nous avons juste croisé une voiture avant d'entrer à CHAHAINES, qui se dirigeait vers LHOMME et je ne sais même pas si le conducteur a vu quelque chose. Il ne nous a rien signalé en nous croisant, en tous cas.-----

Question : En conclusion, que pensez-vous avoir observé le 13 septembre 2009, entre 21 H 30 et 22 H 00 ?-----

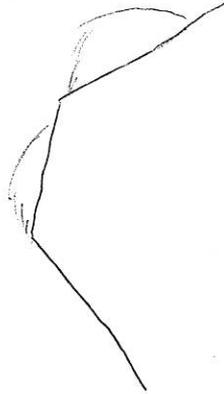
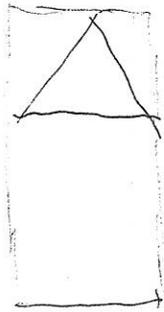
Réponse : Un avion militaire faisant un exercice de nuit, peut-être une cartographie des lieux. C'est pour cette raison que nous n'avons pas fait de compte-rendu particulier, qu'il soit verbal au CORG du MANS ou écrit dans le compte rendu de service lors de notre retour à l'unité.-----

, le samedi 20 mars 2010 à 19 heures 00 minute.-----

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.-----

La personne entendue

L' OPJ



COPIE CERTIFIÉE
CONFORME A L'ORIGINAL

PROCÈS-VERBAL D'AUDITION
TÉMOIN

Code Unité	P.V	Année	Nmr Dossier Justice	N° pièce	N° feuillet
01305	00223	2010		5	1/5

Analyse et références

OBJET : Observation rapprochée d'un Objet Volant Non Identifié, par une patrouille Gendarmerie.
Date : Dimanche 13 septembre 2009 entre 21 H 30 et 22 H 00.
Lieu : Commune de CHAHAIGNES 72340 (SARTHE)

Le vendredi 26 mars 2010 à 15 heures 00 minute
Nous soussigné Mdl/Chef
Vu les articles L.3211-3 du code de la défense
Nous trouvant au bureau de notre unité

rapportons les opérations suivantes :

IDENTITÉ

Nom		Prénom			
Sexe	Situation de Famille	Date Naissance	Code Postal et Commune Naissance	Insee	
F		17/09/1988			
Filiation					
Adresse			Validité état-civil		
Commune et Code postal	Insee	N° de Téléphone	Profession	Nationalité (si étranger)	

DÉCLARATION

---Je suis Gendarme Adjoint Volontaire depuis deux ans et demie. Actuellement, je suis affectée depuis le 1er février 2010 au Centre Opérationnel de Renseignements de la Gendarmerie. En septembre 2009, j'étais en poste à la Brigade Territoriale de

Question : A quelle occasion avez-vous été amenée à faire cette observation ?-----

Réponse : C'était en patrouille de nuit. Je me trouvais avec le Gendarme -----

Question : Vous souvenez-vous de la date exacte de cette observation ?-----

Réponse : Non, pas vraiment. Il me semble que c'était en septembre -octobre 2009. Vous m'informez, après recherches, que c'était le dimanche 13 septembre 2009. A cette période, j'ai fait très peu de patrouilles de nuit avec -----

Question : Vous souvenez-vous du créneau horaire de cette observation ?-----

Réponse : Non, mais c'était à l'occasion d'un service de nuit en première partie de nuit, vers 22 H 00 – 23 H 00. C'était au début de la patrouille. Nous avons patrouillé dans un premier temps sur LA CHARTRE SUR LE LOIR avant de nous diriger vers CHATEAU DU LOIR, en passant sur les communes de LHOMME et CHAHAIGNES.-----

Question : Vous-souvenez-vous des conditions atmosphériques cette nuit là ?-----

Réponse : Il ne pleuvait pas. Il faisait doux. Il me semble qu'il faisait très très sombre. Je ne me souviens pas si les étoiles étaient visibles ou non. Il en est de même pour la lune.-----

Question: Relatez-nous les circonstances de votre observation ? Comment vous-êtes vous rendus compte qu'il y avait quelque chose d'anormal au-dessus du bourg de CHAHAIGNES ?-----

Réponse : On arrivait dans le bourg, sur la place de l'église et ----- a ralenti en disant « c'est quoi ce truc ? ». Je me suis demandé ce qu'il y avait car je regardais la route. Elle a alors dit qu'il y avait des

La personne entendue

L' OPJ

lumières au-dessus de la mairie. A ce moment, j'ai regardé à travers le pare-brise et j'ai vu une grosse masse sombre au-dessus de la mairie. Les feux en question faisaient partie de cette masse. Il y avait deux feux rouges qui clignotaient irrégulièrement.-----

---A ce moment là, s'est arrêtée à côté du restaurant , entre le parking de l'église et le restaurant et nous avons regardé en nous demandant ce que c'était.-----

Question: Où se trouvait cet objet exactement ?-----

Réponse : Juste au-dessus de la mairie. -----

Question : A quelle hauteur se trouvait-il ?-----

Réponse : Je ne sais pas. Il avait l'air d'être juste au-dessus du toit de la mairie.-----

Question : Quelle était la position de cet objet, par rapport à l'église et la mairie ? Se trouvait-il entre le toit de la mairie et le clocher ou bien au-dessus du clocher ?-----

Réponse : Pour moi, il était vraiment juste au-dessus du toit, donc plus bas que la hauteur totale du clocher.-----

Question : Cet objet était-il immobile ou, au contraire, se déplaçait-il ?-----

Réponse : Il était totalement immobile.-----

Question : D'après-vous, quelle était la taille de cet objet, par rapport à la mairie ?-----

Réponse : Il était plus grand que la mairie, au niveau de la surface que je pouvais voir. -----

Question : Avez-vous une idée de ses dimensions (longueur, largeur, hauteur ou épaisseur) ?-----

Réponse : Non, je sais juste que c'était plus gros que la mairie. Je n'ai aucune idée de ses dimensions.

Question: De votre position dans le véhicule, à la place avant droite, pouviez-vous voir l'objet dans sa totalité ? Que pouviez-vous distinguer à ce moment là ? Pouvez-vous nous décrire précisément cet objet ? Possédait-il plusieurs parties distinctes ?-----

Réponse : Je ne le voyais pas en entier, je voyais sa partie avant, du moins au début, avant qu'il se déplace pour aller vers chez « BOUIN » (LA MALVOYERE). Je voyais deux sortes d'ailes avec les feux de position rouge en bout d'ailes. Je ne sais pas si ces deux feux étaient en-dessous de l'objet. Pour moi, ils se trouvaient aux deux extrémités. Cela ressemblait à un avion mais ce n'était pas un avion. Ce n'était ni rond, ni triangulaire. Je me souviens surtout de ces deux sortes d'ailes. Je n'arrive pas, dans mon souvenir, à me rappeler comment était la partie avant et la partie arrière de cet objet. Pourtant, j'ai vu toute la masse se déplacer en direction de LA MALVOYERE mais je n'arrive pas à visualiser la forme exacte. Je le voyais par en-dessous, je ne pouvais pas voir la partie supérieure. Je ne sais pas s'il était plat ou avec une certaine hauteur.-----

Question : Pouvez-vous nous dessiner l'objet que vous avez observé, ou tout au moins sa partie visible ?-----

Réponse : Je vais essayer. Par contre, le dessin n'est pas vraiment à l'échelle. L'aile située le plus loin de moi, à l'opposé, dépassait de la mairie (vers la rue de la forêt). L'objet était assez long.-----

Question : Avez-vous une idée de la taille approximative des différentes parties de l'objet ?-----

Réponse : Pour moi, je ne vois pas plusieurs parties. Je n'ai pas d'idée au niveau de la taille de cette masse, beaucoup plus grosse que la mairie.-----

Question : Selon vous, à quelle distance vous trouviez-vous de l'objet ?-----

Réponse : J'étais juste à côté. C'était très proche, quasiment au-dessus de nous. J'étais décalée par rapport à l'objet, il était légèrement sur ma droite, au-dessus. Par contre, je suis incapable de vous donner une distance en mètres, mais c'était près de nous.-----

Question : Quelles différences faites-vous entre cet objet et un avion, un hélicoptère ?-----

Réponse : Un hélicoptère, c'est tout petit et cela n'a pas d'aile. Il y a également une grande hélice. Cela fait beaucoup de bruit et de déplacement d'air. L'avion, quant à lui, n'a pas les mêmes ailes, d'ailleurs je n'en ai jamais vu avec ce type d'ailes. De plus, c'était statique, ce qui n'est pas possible avec un avion.-

Question : Parlez-nous des lumières clignotantes sur l'objet (couleur – positions)? Vous semblaient-elles familières, sinon, pourquoi ?-----

Réponse : Comme je vous l'ai déjà dit, il y avait deux feux rouges en bout d'ailes. Le clignotement ne me semblait pas normal car il n'y avait pas de régularité. Cela ne ressemblait pas à ce que l'on peut voir sur les hélicoptères ou les avions. -----

Question : Les feux rouges en question éclairaient-ils les parties de l'objet situées à proximité immédiate ?-----

Réponse : Non.-----

Question: Quelle était l'intensité des feux rouges ? Leur clignotement était-il lent ou rapide ?-----

Réponse : Rouge vif. Le clignotement n'était ni rapide, ni lent.-----

Question : Ces feux rouges étaient-ils fixes sur l'objet ou, au contraire, se déplaçaient-ils sur l'objet?-----

Réponse : Fixes.-----

Question : Avez-vous une idée de la taille de ces feux rouges situés aux deux extrémités par rapport à l'objet dans son ensemble ?-----

La personne entendue

L' OPJ

Réponse : Non. Apparemment, ils étaient de petite taille, ils ne prenaient pas beaucoup de place par rapport à la taille globale de l'objet.-----

Question : Avez-vous vu d'autres lumières sur l'objet ou ayant des couleurs différentes ? Où étaient-elles situées sur l'objet ? -----

Réponse : Non, je n'en ai pas le souvenir.-----

Question : Comment étaient disposées les feux rouges, les uns par rapport aux autres ? Etaient-ils symétriques ? Etaient-ils proches ou éloignés l'un de l'autre ?-----

Réponse : La disposition de ces deux feux rouges était symétrique puisqu'ils étaient en bout d'ailes, à l'opposé. Ils me semblaient éloignés l'un de l'autre, par rapport à la perspective et à mon point de vue, ce qui me fait dire que l'objet devait être volumineux.-----

Question : A l'occasion de vos observations d'avions ou d'hélicoptères, vous avez pu remarquer que les feux de position clignotaient de façon régulière, ce qui n'était pas le cas sur l'objet observé. Qu'en pensez-vous ?-----

Réponse : Je n'en sais rien étant donné que je ne me suis jamais intéressée au sujet.-----

Question : Quelle était la couleur de cet objet ? -----

Réponse : Je ne sais pas. C'était foncé. Je le vois noir étant donné qu'il faisait nuit et qu'il se trouvait dans l'obscurité.-----

Question : Quel était l'aspect de cet objet (lisse, reflets éventuels, autre) ?-----

Réponse : Je ne sais pas, je ne voyais qu'une masse. Je n'ai rien vu de précis.-----

Question : Pour vous, de quelle matière était constitué cet objet ? Quelle était sa structure ?-----

Réponse : Je ne sais pas. Je ne peux pas le déterminer étant donné que c'était noir.-----

Question : Comment était le contour de l'objet, ou du moins la partie que vous pouviez voir ? Etais-il entouré d'un halo ?-----

Réponse : Cela semblait avoir une consistance solide. Le contour de l'objet était net.-----

Question : Avait-il des parties transparentes ou translucides, opaques ? -----

Réponse : Non.-----

Question : Avez-vous discerné des détails autour de la forme visible ? Si oui, lesquels ?-----

Réponse : Non.-----

Question : Avez-vous discerné des détails sur la forme visible, autre que les « feux de position » ?-----

Réponse : Non.-----

Question : Avez-vous remarqué des symboles ou des marquages particuliers sur l'objet, permettant une éventuelle identification, quant à son origine, sa provenance ?-----

Réponse : Non.-----

Question : Cette masse en sustentation laissait-elle une ombre sur le sol ?-----

Réponse : Je ne sais pas. Je n'ai rien remarqué. Je regardais en l'air et non sur le sol, donc je n'ai pas fait attention. De toute façon, l'objet se trouvait au-dessus de l'éclairage public et n'était donc pas éclairé par ce dernier. De même, il n'y avait pas suffisamment d'éclairage par-dessus, au niveau de lune par exemple, pour qu'il laisse une ombre sur le sol.-----

Question : Le silence était-il total autour de vous ? -----

Réponse : Oui. Les lieux étaient déserts. D'autre part, je vous précise que _____ avait coupé le contact et il n'y avait pas d'autoradio. Nous n'entendions rien sur le coup et j'ai donc baissé ma vitre. J'ai penché la tête par la portière et j'ai écouté si cet objet faisait du bruit. Je vous précise également que personne ne parlait sur la « conférence ».-----

Question : Entendiez-vous du bruit provenant de l'objet ?-----

Réponse : Non, pas vraiment. Il y avait juste un léger vrombissement.-----

Question : Parlez-nous de ce vrombissement ?-----

Réponse : Ce vrombissement venait de l'objet, j'en suis sûre car il n'y avait aucune autre source de bruit autour de nous. Je ne pouvais pas déterminer si cela venait d'une partie de l'objet ou de l'objet lui-même. Le bruit était très léger. Le mot vrombissement me vient à l'esprit car c'était comme le bruit d'un moteur de voiture actuelle, mais en beaucoup moins fort. Un bruit feutré. C'est assez difficile à décrire.-

Question : Perceviez-vous d'éventuelles vibrations émises par cet objet ?-----

Réponse : Non.-----

Question : Etes-vous descendue de véhicule pour mieux observer l'objet ?-----

Réponse : Non.-----

Question : Pourquoi ?-----

Réponse : Cela ne m'est pas venue à l'esprit.-----

Question : Quelle a été votre première réaction en voyant cet objet ? (curiosité, peur, surprise..) -----

Réponse : J'étais étonnée, je me demandais ce que cet objet faisait ici, au-dessus de CHAHAINES. Il n'y a rien de spécial à CHAHAINES. Je ne m'attendais pas à voir cet objet à cet endroit.-----

La personne entendue

L'OPJ

Question : Quelle a été la première idée quant à la nature de ce que vous observiez ? Avez-vous pensé à un phénomène connu ? Si oui, lequel ? Quand et pourquoi avez-vous renoncé à cette interprétation ?

Réponse : J'ai pensé que c'était un avion, des militaires de la base aérienne de TOURS faisant un exercice de nuit.

Question : Avez-vous pris des photos ?

Réponse : Non.

Question : Pourquoi ?

Réponse : Nous n'y avons pas pensé sur le moment.

Question : Avez-vous observé l'objet de plus près, au moyen d'un paire de jumelles par exemple ?

Réponse : Non.

Question : Avez-vous dirigé le faisceau d'une torche sur l'objet, pour mieux le voir ou distinguer les détails, lorsqu'il était proche de vous ?

Réponse : Non.

Question : Qu'est ce qui a fait cesser votre observation ?

Réponse : Il est parti lentement vers « LA MALVOYERE ».

Question : Avez-vous une idée de sa vitesse de déplacement lorsqu'il est parti ?

Réponse : Non, il est parti lentement.

Question : A t'il conservé la même hauteur apparente lors de son départ ?

Réponse : Oui.

Question : Avez-vous perçu ou entendu un bruit particulier lorsqu'il est parti ?

Réponse : Non.

Question : Avez-vous ressenti un souffle, une chaleur ou un autre phénomène lié à la proximité puis au départ de l'objet ?

Réponse : Non.

Question : Avez-vous senti une odeur particulière sur les lieux, lors de votre observation rapprochée ou lors de son départ ?

Réponse : Non.

Question : Le véhicule a t'il subi un dysfonctionnement ou une panne quelconque à proximité de l'objet ou lors de son départ ?

Réponse : Non.

Question : Le système de communication et le terminal informatique embarqué du véhicule ont-ils subis un dysfonctionnement quelconque à proximité de l'objet ?

Réponse : Non.

Question : L'éclairage public a t-il été perturbé par la présence de cet objet stationnaire au-dessus du centre-bourg ?

Réponse : Non.

Question : En ce qui vous concerne, avez-vous été indisposée physiquement par la présence de cet objet ?

Réponse : Non.

Question : Cet objet vous a t-il semblé hostile ? Représentait-il une menace à vos yeux ?

Réponse : Non. Pour moi, ce n'était qu'un engin militaire. Je n'ai ressenti aucune peur.

Question : L'objet s'est-il déplacé au cours de cette première observation ?

Réponse : Non.

Question : D'après-vous, quelle a été la durée de cette première observation ?

Réponse : Je ne peux pas dire. Je n'ai pas la notion du temps. Je pense quelques minutes.

Question : Que s'est-il passé ensuite ? Relatez-nous la chronologie détaillée de votre deuxième observation ?

Réponse : Nous avons repris la route pour aller vers CHATEAU DU LOIR et nous discutons de ce que nous venions d'observer. Juste après la sortie du bourg, j'ai regardé en discutant et j'ai vu les lumières rouges clignotantes qui se trouvaient au-dessus des champs, sur notre gauche et relativement bas. L'objet avançait en même temps que nous, à peu près à la même vitesse et dans la même direction. roulait lentement. Je vous précise que c'est moi qui ai vu les feux car conduisait et regardait la route conduisait et regardait l'objet en même temps. Au bout d'un certain temps que je ne peux définir, mais je pense que c'était en secondes, l'objet a accéléré un petit peu et nous a dépassé. Il est alors passé devant nous mais je n'ai pas la notion des distances, d'autant plus qu'il faisait nuit. L'objet était relativement bas, juste au-dessus de la route car nous pouvions le suivre à travers le pare-brise. Ensuite l'objet est venu sur la droite, de mon côté et je pouvais l'observer depuis ma vitre (remontée). L'objet est monté un petit peu en survolant le champ situé à ma droite mais je pense qu'il suivait le relief du plateau et de ce fait, il était obligé de prendre un peu d'altitude. Je ne voyais pas l'objet dans la nuit, juste ses deux feux clignotants. Il se déplaçait toujours lentement. Je suivais les feux, contrairement à qui n'avait plus de vue directe. J'avais le temps d'observer, ne conduisant pas. De plus, l'objet était de mon côté. Ensuite, j'ai eu l'impression que l'objet partait vers le nord car il semblait

La personne entendue

L' OPJ

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME A L'ORIGINAL

s'éloigner. En fait, il a tourné et est revenu vers nous, toujours lentement. Avant qu'il passe au-dessus de nous, j'ai vu les feux tourner sur eux mêmes, faire un tour complet, comme si l'objet dans son ensemble faisait une pirouette sur lui-même pour revenir à sa position initiale. Ensuite l'objet est passé juste au-dessus de nous, très bas. Il était à peu près à la même hauteur que la première observation, peut-être même plus bas encore. Je l'ai bien vu passer juste au-dessus du trafic, par la vitre. Par contre, je ne voyais rien de l'objet dans l'obscurité. Il est passé sur la gauche et est resté stationnaire au-dessus des champs. Après, : a accéléré et nous avons poursuivi notre patrouille vers CHATEAU DU LOIR. Pour moi, l'objet est resté stationnaire au-dessus des champs lorsque nous sommes partis. Nous sommes repassés au même endroit, à la fin de notre patrouille mais l'objet n'était plus là.-----

Question : Pensez-vous que cet objet se soit posé dans les champs environnants, à la suite de votre deuxième observation ?-----

Réponse : Je ne sais pas. Il est resté au-dessus des champs.-----

Question : D'après-vous, quelle a été la durée de cette deuxième observation ?-----

Réponse : Je ne sais pas. Plusieurs minutes, je pense.-----

Question : Selon vous, quelle a été la durée totale des deux observations ?-----

Réponse : Plusieurs minutes, c'est certain, mais je ne sais pas vraiment.-----

Question : Avant votre observation, quel intérêt portiez-vous à ce genre de phénomènes (non identifiés) ? Aviez-vous une opinion précise à ce sujet ? Laquelle ? Sur quoi la fondiez-vous ?-----

Réponse : Aucune idée. Je ne me suis jamais intéressée au sujet.-----

Question : Cette opinion a-t-elle été modifiée par votre observation ? Si oui, comment la formuleriez-vous maintenant ?-----

Réponse : Non, je ne m'intéresse pas plus maintenant, qu'avant au sujet.-----

Question : A qui avez-vous parlé en premier de votre observation ? Comment vos interlocuteurs ont-ils réagi ?-----

Réponse : Juste à mon copain et c'est tout. Il a trouvé cette observation curieuse, mais sans plus. Ensuite, nous en avons parlé ensemble, d'où l'ouverture de cette enquête.-----

Question : Si une personne doutait de la réalité de votre observation, que lui répondriez-vous ?-----

Réponse : Rien. Cela ne m'intéresse pas.-----

Question : Il y a-t-il eu au cours de l'observation, plusieurs formes du même type que celui qui vient d'être décrit ?-----

Réponse : Non.-----

Question : Avez-vous une idée de la provenance de cet objet ?-----

Réponse : Non.-----

Question : Pensez-vous que nous soyons capable, en l'état actuel de nos connaissances et de la technologie humaine, de fabriquer un tel objet ? Pourquoi ?-----

Réponse : Peut-être, je ne sais pas.-----

Question : L'évolution de cet objet et ses diverses manoeuvres aériennes vous semblaient-elles comparables à celles des avions pilotés, civils ou militaires actuels, que vous observez régulièrement sur le secteur ?-----

Réponse : Je n'ai pas d'idée à ce sujet.-----

Question : Pendant toute la durée des deux observations, avez-vous eu l'impression, le sentiment d'être observée depuis cet objet ?-----

Réponse : Non.-----

Question : Avez-vous essayé d'entrer en contact avec cet objet, par un moyen quelconque ?-----

Réponse : Non.-----

Question : Il y a-t-il eu des signes, des signaux à votre intention, en provenance de cet objet ou de ses éventuels occupants ?-----

Réponse : Non.-----

Question : Savez-vous si d'autres personnes ont été témoin de ces faits ?-----

Réponse : Je n'en sais rien. En ce qui nous concerne, nous étions seules au moment de cette observation.-----

Question : En conclusion, que pensez-vous avoir observé le 13 septembre 2009 au soir ?-----

Réponse : Pour moi, c'était l'essai d'une sorte d'engin militaire de la base aérienne de TOURS.-----

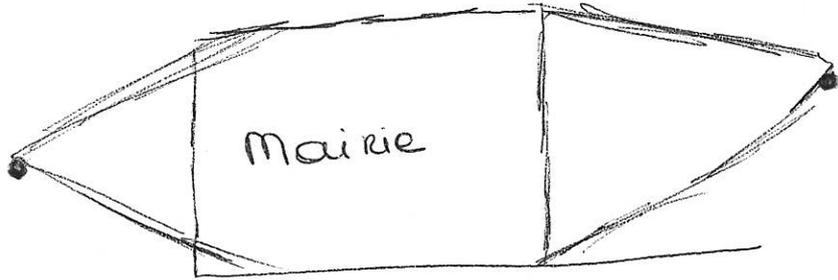
le 26 mars 2010 à 18 heures 20 minutes.-----

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.-----

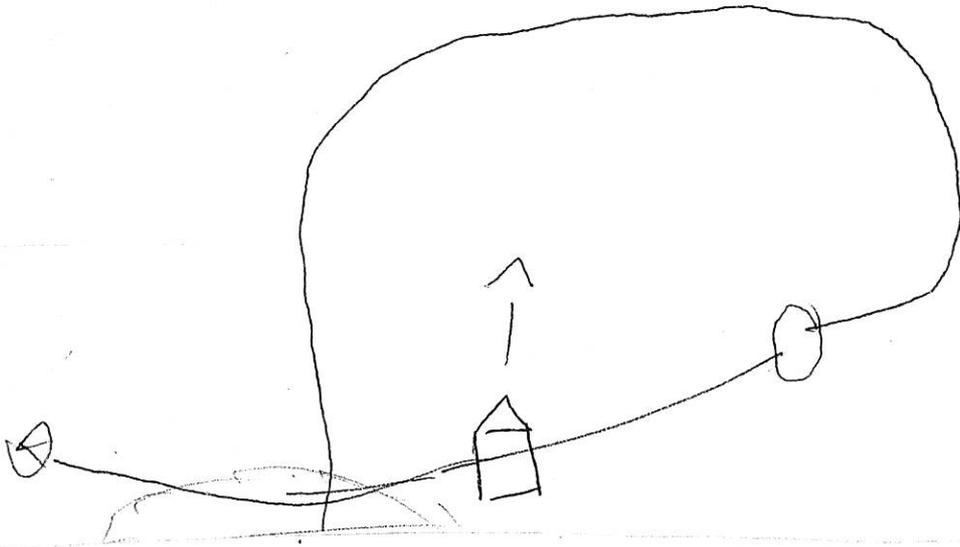
La personne entendue

L' OPJ

Eglise



COPIE CERTIFIÉE
CONFORME A L'ORIGINAL



COPIE CERTIFIÉE
CONFORME A L'ORIGINAL